



Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
(CEMAC)

Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée

(ISSEA)

Organisation Internationale

APPEL À CANDIDATURES

Recrutement des étudiants de la 7^e promotion (2026-2027) du Master professionnel en Statistiques Agricoles II (MSA II)

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes de Formation Continue Diplômante, l'ISSEA lance un appel à candidatures pour le recrutement des étudiants de la 7^e promotion du Master professionnel en Statistiques Agricoles II, au titre de l'année académique 2026-2027.

1. Objectifs

Le Master professionnel en Statistiques Agricoles II (MSA II) vise à former des professionnels capables de concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de collecte, de traitement et d'analyse de l'information statistique et économique appliquée au secteur agricole.

La formation permet également aux apprenants d'acquérir des compétences solides en statistiques agricoles, économie rurale et systèmes d'information agricole, afin de contribuer à la production d'informations fiables pour l'aide à la décision, le développement rural et la sécurité alimentaire.

2. Compétences visées

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de collecte de données dans le domaine agricole ;
- maîtriser les techniques de traitement, d'analyse et d'interprétation de l'information statistique et économique appliquée à l'agriculture ;
- produire, exploiter et valoriser des statistiques agricoles fiables pour l'aide à la décision ;
- élaborer des indicateurs de suivi de la production agricole, des marchés agricoles et des conditions de vie en milieu rural ;
- réaliser des études quantitatives sur les exploitations agricoles, les systèmes de production et les filières agricoles ;
- analyser les relations entre agriculture, sécurité alimentaire, développement rural et politiques publiques ;
- utiliser les logiciels et outils informatiques adaptés au traitement des données agricoles ;
- contribuer à la conception, au suivi et à l'évaluation des programmes et projets de développement agricole ;
- rédiger des rapports d'analyse statistique et économique clairs, rigoureux et utiles à la prise de décision ;
- participer à l'amélioration des systèmes d'information statistique agricole.



3. Débouchés/métiers visés

La formation prépare notamment à l'exercice des fonctions suivantes :

- statisticien agricole ;
- chargé d'études en statistiques agricoles ;
- chargé de suivi-évaluation de projets agricoles et ruraux ;
- analyste des données agricoles ;
- cadre d'appui aux systèmes d'information agricole ;
- chargé d'enquêtes agricoles ;
- assistant de recherche en économie agricole et rurale ;
- expert junior en statistiques agricoles ;
- cadre d'appui à la planification agricole ;
- consultant en études agricoles et rurales ;
- chargé de planification et de suivi des politiques agricoles ;
- analyste en systèmes d'information agro-climatiques et gestion des risques agricoles ;
- chargé d'études en sécurité alimentaire et résilience des systèmes agricoles.

4. Secteurs d'insertion professionnelle

Les diplômés de ce Master professionnel pourront exercer dans divers secteurs, notamment :

- les ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage, du développement rural et de la planification ;
- les instituts nationaux de statistique et services statistiques sectoriels ;
- les organismes publics intervenant dans la production, la sécurité alimentaire et le développement rural ;
- les organisations internationales et institutions sous-régionales ;
- les organisations non gouvernementales et projets de développement agricole ;
- les chambres d'agriculture, offices et agences de développement rural ;
- les centres de recherche agronomique, instituts techniques et universités ;
- les cabinets d'études, de conseil et d'évaluation ;
- les programmes de développement rural et de lutte contre l'insécurité alimentaire ;
- les agences de développement agricole et structures de vulgarisation agricole ;
- les organisations humanitaires et programmes d'urgence alimentaire et nutritionnelle ;
- les programmes d'adaptation au changement climatique et de résilience agricole (ONG, agences spécialisées, projets financés par les bailleurs) ;
- les plateformes de modernisation de l'agriculture et systèmes d'information agricoles numériques (agriculture digitale, télédétection, données satellitaires).

5. Conditions d'éligibilité

La formation est ouverte aux professionnels titulaires de l'un des diplômes suivants :

- ✓ BAC+4 en statistique, Mathématiques ou en Sciences agronomiques.
- ✓ BAC+3 en Agronomie assorti d'au moins quatre (4) années d'expérience professionnelle, dont au moins deux (2) dans les domaines des statistiques agricoles, avec possibilité de validation des acquis de l'expérience.



La sélection est faite sur étude de dossier de candidature, suivie d'un entretien. Les candidatures féminines ainsi que celles des professionnels exerçant dans le domaine des statistiques agricoles sont fortement encouragées.

6. Durée de la formation

La formation est organisée en présentiel sur une période de **deux (02) ans**, répartie en **quatre (04) semestres** comprenant chacun 14 à 16 semaines, dont le dernier semestre est consacré au stage professionnel et à la rédaction du mémoire de fin d'études.

7. Coût de la formation

Les frais de formation afférents au Master professionnel en Statistiques Agricoles II (MSA II) sont fixés, comme suit :

- Frais d'inscription : 15 000 FCFA ;
- Frais de scolarité : 2 000 000 FCFA ;
- Assurance médicale : 50 500 FCFA.

8. Nombre de places

La formation sera ouverte si le nombre minimum des candidats retenus est de **08**. Le cas échéant, les candidats seront informés au plus tard **le vendredi 30 novembre 2026**.

9. Composition du dossier de candidature

Le dossier doit comprendre :

- ✓ Un formulaire de candidature dûment rempli et signé (à télécharger sur le Site web de l'ISSEA : <http://www.issea-cemac.org/> ou à retirer auprès du Secrétariat pédagogique à l'ISSEA) ;
- ✓ Un extrait d'acte de naissance légalisé ;
- ✓ Les copies certifiées conformes ou légalisées des diplômes universitaires requis et relevés de notes (les originaux devront être présentés lors de l'inscription) ;
- ✓ Un CV (2 pages maximum), montrant le parcours universitaire et les expériences professionnelles ;
- ✓ Une lettre de motivation (1 page maximum) ;
- ✓ Une attestation de service (pour les candidat salariés) du dernier employeur dans laquelle celui-ci mentionne le poste occupé par le candidat et son acceptation de le voir suspendre, le cas échéant, ses activités professionnelles pendant toute la durée de la formation (*Uniquement pour les candidats travailleurs*) ;
- ✓ Une attestation de prise en charge ;
- ✓ Deux (02) photos 4x4 (dont l'une à coller sur le formulaire de candidature) ;
- ✓ Une photocopie de la CNI (passeport pour les non Camerounais) ;
- ✓ Un reçu de paiement de **25 000 FCFA** (frais d'étude de dossier).

10. Date limite de dépôt de dossier

Les dossiers doivent être déposés au plus tard le vendredi 30 octobre 2026 à 15h00 (**Heure de Yaoundé au Cameroun**).

Tout dossier incomplet ou reçu hors délai sera rejeté.

11. Modalités de dépôt des candidatures

Les dossiers peuvent être transmis :

- ✓ par voie électronique : dfc.recrutement@issea-cemac.org (copie à igor.gondje@issea-cemac.org)



✓ par courrier sécurisé :

Monsieur le Directeur Général de l'ISEA, BP. 294, Yaoundé-Cameroun

✓ ou déposés directement au Secrétariat Pédagogique de l'ISSEA

12. Dispositions complémentaires

- ✓ Seuls les candidats retenus seront contactés ;
- ✓ Les frais d'études de dossier sont non remboursables ;
- ✓ L'ISSEA se réserve le droit de ne pas donner suite aux candidatures non retenues.

13. Informations complémentaires

Pour toutes information supplémentaire :

- igor.gondje@issea-cemac.org
- <http://www.issea-cemac.org/>

